

COMMUNE DE SAUXILLANGES

Département du Puy de Dôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille dix-neuf,

Le 20 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAUXILLANGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent CHALLET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2019

Présents : CHALLET Vincent - ESPEIL Michel - FOUILHOUX Yolande - FAURE Catherine - MASCARO Heidy - GAUTIER Isabelle - MOIROUX Pascal - BOUILLE Gérard - BILLIE Marie-Ghislaine - CERVELLI Yannick - ANGLARET Vincent - BRENNELIERE Nadège.

Absents excusés : BELLOY Jacques - FALGOUX Fabien - COSNIER Brigitte

Mme FOUILHOUX a été élue secrétaire.

Objet : MODIFICATION DU PLU - REPRISE DES PROCEDURES EN COURS SUR LES DOCUMENTS DE PLANNIFICATION

Acte n° : 20.05.2019.001

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 novembre 2016 prescrivant la révision du plan local d'urbanisme PLU de Sauxillanges,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2016 portant création de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire et validant ses statuts, notamment la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communal »

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre la procédure prescrite par la commune afin d'assurer une gestion satisfaisante de l'urbanisme du territoire pour les années à venir.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire d'Issoire à poursuivre la procédure de modification du PLU.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Acte télétransmis

SAUXILLANGES, le 21 mai 2019

le 22 MAI 2019

Le Maire,

Vincent CHALLET

